Institut Régional
du Travail Social

La VAE

dans le secteur public

Parcours hors France VAE

UN ACCOMPAGNEMENT POUR OBTENIR UNE CERTIFICATION DU TRAVAIL SOCIAL

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) permet de faire reconnaître les compétences acquises par l'expérience pour obtenir tout ou partie d'une certification professionnelle du travail social.

Vous êtes...

Salarié-e de la fonction publique

Professionnel-le du secteur social, médico-social ou de l'animation

La VAE, c'est quoi ?

La VAE permet de faire reconnaître officiellement les compétences que vous avez développées dans vos activités professionnelles.

L'IRTS vous accompagne

L'IRTS Poitou-Charentes construit avec vous un parcours individualisé, adapté à votre situation et à la certification visée.

- Analyse de votre expérience et de votre activité ;
- Appropriation du référentiel de la certification ;
- Rédaction de votre livret n° 2 ;
- Préparation à l'entretien avec le jury.

Les atouts de notre accompagnement

Un accompagnement individualisé et adapté au secteur public

Une expertise du travail social et de ses métiers

Un accompagnement tout au long de votre parcours jusqu'au jury

Informations pratiques

Nos sites
Poitiers
Niort
Saintes
La Rochelle
Angoulême

Accueil téléphonique
Du lundi au vendredi
de 9h30 à 12h30
et de 13h30 à 16h30

Accessibilité
Prestations et locaux accessibles aux personnes en situation de handicap (après étude de la situation).

05 49 37 76 64
vae@irts-pc.eu
www.irts-poitou-charentes.fr

Comment se déroule l'accompagnement ?

1. **PRÉINSCRIPTION EN LIGNE**
Ma préinscription se fait sur le catalogue : je me préinscris via le formulaire en ligne.
https://irts-poitou-charentes.catalogueformpro.com/

2. **CONTACT DU SECRÉTARIAT**
Le candidat est contacté par le secrétariat et doit transmettre les documents nécessaires à la constitution de son dossier, dont une fiche projet VAE.

3. **ENTRETIEN PÉDAGOGIQUE**
Un entretien pédagogique est proposé avec un cadre pédagogique afin d'évaluer la faisabilité du projet et de définir le parcours correspondant (24 heures).

4. **ÉLABORATION DE VOTRE LIVRET N° 2**
Vous êtes accompagné dans la rédaction de votre livret n° 2, à partir de votre expérience et en lien avec le référentiel de la certification.

5. **PRÉPARATION AU JURY**
Vous préparez la présentation de votre parcours et l'entretien avec le jury.

6. **JURY**
Vous présentez et argumentez votre expérience. Le jury se prononce sur la validation de la certification (validation totale, partielle ou non-validation).

Le parcours d'accompagnement

UN PARCOURS UNIQUE : 24 HEURES

- Après obtention de la recevabilité par le certificateur
- Aide à la rédaction de votre livret n° 2
- Préparation à l'entretien avec le jury
- Un devis est établi lors de l'entretien pédagogique
- Pas d'entretien post-jury

Nos 16 certifications accessibles par la VAE

NIVEAU 3
4 diplômes et certifications

AES Accompagnant Éducatif et Social
MM Maître de Maison
CQP-SN Surveillant de Nuit
MA Moniteur d'Atelier

NIVEAU 4
3 diplômes et certifications

AF Assistant Familial
ME Moniteur Educateur
TISF Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale

NIVEAU 6
7 diplômes et certifications

ASS Assistant de Service Social
ES Éducateur Spécialisé
EJE Educateur de Jeunes Enfants
ETS Educateur Technique Spécialisé
CESF Conseillère en Économie Sociale et Familiale
Médiateur familial Diplôme d'Etat de Médiateur Familial
CAFERUIS Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale

NIVEAU 7
2 diplômes et certifications

CAFDES Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Établissement ou de Service d'Intervention Sociale
DEIS Diplôme d'État d'Ingénierie Sociale